

BTS Opticien Lunetier

Reconnu par l'Etat



L'ensemble de la formation dispensée aux futurs opticiens lunetiers a pour objectif, dans le cadre de l'exercice de la profession (défini par le code de la santé publique, article L.505 et suivants) de développer les compétences suivantes :

- Aimer être au **contact des clients** et savoir adapter son discours en fonction de chaque profil
- Être au cœur d'une **profession qui évolue** sans cesse
- Se situer avec précision au sein des **professions de santé** dans le strict cadre de leurs compétences effectives d'auxiliaires médicaux
- **Collaborer** efficacement avec les ophtalmologistes et les orthoptistes en respectant les limites d'intervention et les décisions de réorientation
- Proposer et réaliser un **équipement** permettant d'offrir au client une compensation confortable respectant la prescription médicale
- Communiquer dans les domaines **scientifiques et techniques** avec l'ensemble des professionnels concernés

La mise en œuvre de ces principales compétences, dans le cadre de l'exercice de la profession, nécessite l'acquisition d'un ensemble complet de connaissances permettant à l'opticien lunetier d'exercer avec maîtrise ses activités.

L'Opticien Lunetier est polyvalent, il est **commerçant, professionnel de santé, gestionnaire et technicien**.

Prérequis d'entrée en formation

- Obtention du baccalauréat général, technologique ou professionnel selon la qualité du dossier
- Pour l'alternance, l'inscription via la plateforme Parcoursup est nécessaire
- Entretien de candidature pour toutes les formations

Délais d'accès :

- Ouverture des inscriptions dès le mois de novembre 2021 au mois de septembre 2022

Objectifs pédagogiques

L'ensemble de la formation dispensée aux futurs opticiens lunetiers a pour objectif, dans le cadre de l'exercice de la profession (défini par le code de la santé publique, article L.505 et suivants) de développer les compétences suivantes :

- Savoir adapter son discours en fonction de chaque profil client
- Savoir se situer avec précision au sein des professions de santé dans le strict cadre de leurs compétences effectives d'auxiliaires médicaux.
- Savoir collaborer efficacement avec les ophtalmologistes et les orthoptistes en respectant les limites d'intervention et les décisions médicales.
- Savoir collaborer efficacement avec les ophtalmologistes et les orthoptistes en respectant les limites d'intervention et les décisions de réorientation
- Proposer et réaliser un équipement permettant d'offrir au client une compensation confortable respectant la prescription médicale
- Communiquer dans les domaines scientifiques et techniques avec l'ensemble des professionnels concernés

La mise en œuvre de ces principales compétences, dans le cadre de l'exercice de la profession, nécessite l'acquisition d'un ensemble complet de connaissances permettant à l'opticien lunetier d'exercer avec maîtrise ses activités.

L'Opticien Lunetier est polyvalent, il est commerçant, professionnel de santé, gestionnaire et technicien

Modalités pédagogiques

- Les cours se déroulent en présentiel dans les locaux de l'établissement
- Les apports théoriques s'appuient sur le référentiel issu du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie
- EOL propose en complément une contextualisation des apports en fonction du métier visé et de ses potentielles évolutions
- Les savoirs sont consolidés à l'aide d'une pédagogie expérientielle et différenciée selon le profil des apprenants (ateliers pédagogiques par groupe, mise en situation professionnelle, visites pédagogiques en entreprise)
- La progression pédagogique des apprenants est contrôlée par des évaluations tout au long de leur parcours
- La formation est sanctionnée par un examen final comportant des épreuves écrites et professionnelles.

Secteurs d'activité, types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme

- Magasin d'optique lunetterie
- Services commerciaux des entreprises d'optique
- Services d'optique lunetterie
- Opticien-lunetier

À l'issue des examens finaux, vous validerez tout ou certaines blocs de compétences/unités d'enseignement en fonction de vos résultats.

Programme du BTS OL

La formation se fait en 2 ans, elle se compose de **6 Unités d'enseignement**

Un **rapport de stage** avec une thématique au choix

Un stage de **6 semaines consécutives**, entre la 1ère et la 2ème année (pour la formation initiale)

initiale sur 2 années, 6 semaines en entreprise minimum et **1810 heures de cours**.

Alternance sur 2 années, 9 mois en entreprise et **1352 heures de cours**.

Unités d'Enseignement

UE1 - Coefficient 2 - Culture générale et expression

Préparation et évaluation sur :

- Synthèse de documents portant sur des thématiques définies
- Rédaction personnelle

Temps plein : 110 heures

Alternance : 76 heures

UE2 - Coefficient 2 - Langue vivante étrangère

Étudier une langue étrangère contribue à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'individu.

On s'attachera à satisfaire les besoins spécifiques à l'activité professionnelle courante et à l'utilisation de la LV2 dans l'exercice du métier par la valorisation de l'oral.

Évaluation : Compréhension orale et Expression orale continue interactive

Temps plein : 100 heures

Alternance : 76 heures

UE3 - Coefficient 5 - Economie et gestion d'entreprise

Étude de l'entreprise, de son système d'information (coût, gestion budgétaire, financement de l'investissement, bilan), de la mercatique et de la communication commerciale et du cadre juridique de l'activité.

Temps plein : 180 heures

Alternance : 126 heures

UE4 - Coefficient 8 - Systèmes optiques

UE4.1 - Coefficient 2 - Mathématiques

Étude de Fonctions, Suites, Probabilités, Statistiques

Temps plein : 130 heures

Alternance : 86 heures

UE4.2 - Coefficient 3 - Optique géométrique et Optique physique

Étude des différents systèmes optiques (miroirs, lentilles simples et épaisses, doublet, prismes) de manière à approfondir sur les instruments (loupe, microscopes, appareil photo, lunette astronomique, télescopes).

Études des paramètres physiques (polarisation, interférences, diffraction, réseaux, pouvoir séparateur et limite de résolution etc).

Temps plein : 180 heures

Alternance : 156 heures

UE4.3 - Coefficient 3 - Étude Technique des Systèmes Optiques

Étude des principales fonctions optiques, des structures des systèmes optiques et de leurs composants.

Études des liaisons mécaniques, des transmissions de puissance et de la transformation de mouvement.

Temps plein : 180 heures

Alternance : 156 heures

UE5 - Coefficient 6 - Analyse de la Vision

Anatomie et physiologie oculaire, optique physiologique (vision monoculaire et binoculaire)

Optométrie théorique et pratique, étude des lentilles de contact

Temps plein : 380 heures

Alternance : 340 heures

UE6 - Coefficient 10 - Épreuves Professionnelles de Synthèse

UE6.1 - Coefficient 4 - Examen de Vue et Prise de Mesure/Adaptation

Réfraction visuelle, choix d'un équipement optique

Temps plein : 250 heures

Alternance : 158 heures

UE6.2 - Coefficient 4 - Contrôle d'Équipement et Réalisation Technique

Acquisitions pratiques nécessaires à la réalisation des montages et maintenance d'équipement

Temps plein : 250 heures

Alternance : 160 heures

UE6.3 - Coefficient 2 - Activités en Milieu Professionnel

Apprendre à rédiger le rapport de stage et à le soutenir devant un jury d'examen

Temps plein : 50 heures

Alternance : 18 heures

